

Chargé d'affaires réseaux

RNCP42831 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	255
Formacode(s)	24252, 22892
Code(s) ROME	M1804, H1102, F1201, F1605
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	30/09/2026
Date d'échéance	30/09/2031

Certificateur(s)

CCI FRANCE · SIRET : 18750002000073

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CHAMBRE DE COMMERCE ET D INDUSTRIE AURILLAC ET CANTAL	1815000180006 2	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Les emplois visés par cette certification professionnelle recouvrent 2 catégories d'entreprises : la filière des infrastructures numériques (entreprises de déploiement et de travaux d'infrastructures télécoms, opérateurs d'infrastructures, opérateurs de réseau mobile, fournisseurs d'accès, sociétés de génie civil spécialisées, bureaux d'études et structures de mutualisation portant les réseaux d'initiative publique) et la filière des réseaux électriques (entreprises de travaux de réseaux aéro-souterrains, entreprises de génie électrique et d'éclairage public, bureaux d'études, prestataires des gestionnaires de réseau et opérateurs d'infrastructures de recharge).

Dans ce contexte, le métier de chargé d'affaires réseaux est centré sur la conduite d'affaires de construction, de modification, de maintenance et d'optimisation d'infrastructures de réseaux implantées sur le domaine public ou privé. Il s'exerce sous des appellations variables, dont les plus fréquemment relevées auprès des titulaires en emploi : responsable de travaux réseaux, responsable de programme réseaux télécom, chef de travaux et chef de travaux télécom, responsable de travaux BTP, chargé d'affaires et responsable d'affaires, chargé d'affaires réseaux électriques, chargé d'affaires HTA/BT, chargé d'affaires éclairage public, conducteur de travaux et conducteur de travaux génie civil, chargé de planification ou d'opération réseaux, chef de projet.

ACTIVITÉS VISÉES

Activités communes

Étude, chiffrage et présentation d'une affaire réseaux

Contribution à la constitution des équipes et organisation du travail

Suivi et reporting de l'affaire

Coordination et animation des équipes par des méthodes de management et de communication adaptées

Préparation technique et administrative du chantier

Supervision, contrôle, sécurité et communication de la réalisation

Réception de l'ouvrage, traitement des non-conformités et retour d'expérience
 Spécialisation Réseau télécom très haut débit
 Établissement de l'architecture d'un réseau télécom très haut débit
 Exploitation du dossier d'ingénierie, documentation et sécurisation des données
 Infrastructures d'accueil, déploiement et recette optique
 Spécialisation Réseau mobile
 Établissement de l'architecture d'un réseau mobile
 Détermination et qualification des équipements
 Préparation du chantier, sécurité des interventions et mise en service
 Spécialisation Solution smart city
 Établissement de l'architecture d'une solution smart city
 Information des communes et protection des données
 Détermination des équipements et de leur alimentation
 Prototypage, paramétrage et accompagnement des utilisateurs
 Spécialisation Réseau de distribution électrique HTA/BT
 Établissement et dimensionnement de l'architecture d'un réseau électrique HTA/BT
 Détermination des équipements et des moyens de mise en œuvre
 Conformité des ouvrages et prévention du risque électrique
 Coordination des acteurs, suivi d'exécution et mise en service

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences professionnelles communes

Analyser les contraintes et les risques de l'affaire, en exploitant le dossier de consultation et les constats de la visite préalable, en caractérisant les risques techniques, humains, financiers et réglementaires et en définissant les mesures de prévention et de traitement correspondantes, afin de sécuriser les choix techniques, le chiffrage et les conditions de réalisation.

Élaborer et gérer le budget de l'affaire, en réalisant des projections intégrant l'ensemble des paramètres de la prestation (ressources humaines, matériaux, frais généraux, risques, taxes, marges) et en recherchant des alternatives ou des accords plus favorables sans compromettre la qualité, afin d'en estimer et d'en maîtriser le coût.

Présenter et argumenter auprès du client/commanditaire la solution technique retenue et l'offre commerciale et budgétaire qui en découle, en justifiant les choix opérés au regard du cahier des charges et des contraintes relevées, en adaptant son discours à son interlocuteur, en hiérarchisant les points différenciants et en anticipant les objections, afin de le convaincre du bien-fondé de la solution et de l'engager dans le processus de commande.

Contribuer à la constitution des équipes d'intervention, en traduisant les exigences techniques et le volume des travaux en effectifs et qualifications, en arbitrant entre ressources internes et externes et en participant, avec le service des ressources humaines, à la sélection des candidats sur la base de critères objectifs et non discriminatoires facilitant l'accès à l'emploi des candidats en situation de handicap, afin de mobiliser les profils nécessaires à la réalisation de l'affaire.

Contrôler les habilitations et autorisations des intervenants (habilitations électriques, AIPR, CACES, autorisations de conduite...), en vérifiant leur validité au regard des activités du chantier et en signalant tout manquement ou échéance à renouveler, afin de s'assurer que seuls des personnels disposant des habilitations et autorisations requises interviennent sur les ouvrages.

Organiser le travail des équipes, en établissant un planning intégrant les compétences requises, les interfaces entre intervenants et les contraintes de délai, de qualité, de sécurité et d'environnement, et en contribuant, avec les acteurs compétents, à la mise en œuvre des adaptations de poste nécessaires aux salariés en situation de handicap, afin d'assurer la continuité et la conformité des interventions.

Suivre et ajuster la planification, en fonction des ressources allouées et des besoins techniques et en mobilisant les techniques de gestion d'affaires, afin de respecter les engagements pris lors de la réponse à la consultation.

Piloter l'avancement de l'affaire, en analysant les indicateurs budgétaires et techniques pour en extraire des tableaux de bord et en formalisant des comptes rendus mettant en exergue les écarts et des axes d'amélioration, afin de repérer les difficultés et de déterminer les actions correctrices, à destination du commanditaire et de la direction.

Coordonner et animer les équipes internes et/ou externes, en adoptant un positionnement et un mode de leadership adaptés et en réglant les éventuels conflits, afin de maintenir la qualité de leur implication et d'optimiser le déroulement de l'affaire.

Animer les réunions jalonnant la réalisation de l'affaire, en mobilisant des techniques adaptées à leur format et

favorisant l'implication des participants, afin de suivre le bon déroulement des travaux et d'identifier les ajustements à apporter au regard des aléas.

Développer les compétences des membres de l'équipe, en identifiant les écarts entre les compétences détenues et celles requises par les travaux à réaliser, en organisant les situations d'apprentissage et l'accompagnement sur le terrain et en formulant les besoins de formation et d'habilitation auprès des interlocuteurs concernés, afin de sécuriser la réalisation des travaux et de soutenir l'évolution professionnelle des intervenants.

Intégrer les contraintes techniques et environnementales tout au long de la réalisation du chantier (nature des sols, présence d'eau, réseaux existants, protection des riverains, gestion des déblais et des déchets), en s'appuyant sur les fondamentaux du génie civil relatifs au terrassement, aux tranchées et au remblaiement, afin de contribuer à la sécurité du chantier et à la durabilité de l'ouvrage.

Élaborer le plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS), en analysant les risques propres au chantier et à la co-activité et en définissant les mesures de prévention et les modes opératoires correspondants, conformément à la réglementation en vigueur, afin de garantir la sécurité des équipes tout au long du chantier.

Effectuer les demandes d'autorisation administratives et réglementaires auprès des autorités compétentes (déclaration de travaux et DICT, permission de voirie, arrêté de circulation, occupation du domaine public), en constituant les dossiers requis et en anticipant les délais d'instruction, afin de permettre le déroulement du chantier dans le respect du planning.

Passer la commande des matériels et matériaux auprès du fournisseur ou du magasinier, en vérifiant la conformité des références retenues aux prescriptions du cahier des charges et en intégrant les contraintes budgétaires et les délais de livraison, afin d'assurer leur mise à disposition au moment voulu.

Superviser la réalisation du chantier, en définissant les points de contrôle, en vérifiant la conformité des ouvrages aux plans, aux prescriptions techniques, aux exigences réglementaires et environnementales et en faisant traiter les écarts constatés, afin de garantir la qualité de l'ouvrage et le respect des engagements de l'affaire.

Faire appliquer les règles de sécurité pendant l'exécution des travaux, en contrôlant les conditions d'intervention et les protections mises en place, en traitant les situations dangereuses et en engageant les mesures conservatoires nécessaires, afin de préserver la santé et la sécurité des intervenants et des tiers.

Analyser les relevés issus des appareils de mesure et des essais réalisés (continuité, isolement, compactage, mesures de performance...), en les confrontant aux valeurs attendues et aux tolérances admises, afin de valider l'installation ou d'engager les mesures correctives dans le respect du cahier des charges.

Communiquer auprès des parties prenantes du chantier (équipes et sous-traitants, client, riverains, collectivités et concessionnaires), en identifiant les informations à transmettre, en adaptant leur niveau de détail à chaque interlocuteur et en retenant les modalités de diffusion appropriées, afin d'assurer la circulation de l'information tout au long de la réalisation.

Constituer le dossier des ouvrages exécutés et de recette, en collectant les plans de récolement, procès-verbaux d'essais, attestations de conformité et pièces contractuelles, en contrôlant leur exactitude, leur cohérence et leur exhaustivité et en faisant compléter les éléments manquants, afin de permettre la réception, la traçabilité et l'exploitation de l'ouvrage.

Diagnostiquer la typologie d'un sinistre ou d'une non-conformité, en s'appuyant sur les données des appareils de mesure et l'observation du terrain et des installations, afin d'en évaluer les conséquences matérielles et humaines et de définir les suites à donner.

Conduire le retour d'expérience de l'affaire, en analysant les écarts entre le prévu et le réalisé sur les plans technique, économique, organisationnel et sécurité, en identifiant avec les intervenants les causes récurrentes et les pratiques ayant produit les meilleurs résultats, et en formalisant les enseignements sous une forme réutilisable, afin d'améliorer la préparation et la conduite des affaires suivantes.

Spécialisation Réseau télécom très haut débit

Anticiper les évolutions du marché et adapter l'architecture du réseau, en s'appuyant sur la veille technologique réalisée, afin de garantir la pérennité et la performance du réseau télécom très haut débit.

Définir et argumenter une architecture de réseau télécom très haut débit, en confrontant les besoins de couverture, de capacité et de services aux normes d'interopérabilité, aux prescriptions du donneur d'ordre et aux contraintes d'urbanisme et d'occupation du domaine public, afin de proposer une solution techniquement réalisable, conforme et adaptée au projet.

Sélectionner et argumenter la solution la plus adaptée au projet, en s'appuyant sur la maîtrise des technologies THD, des normes et protocoles de communication (Ethernet sur fibre optique, DWDM, CWDM, TCP/IP, DSL, SIP...) et des topologies de réseau (étoile, maillage, point-à-point...), et en confrontant leurs performances et limites aux exigences du projet (bande passante, couverture géographique, services à fournir...), afin de garantir une mise en place efficace

du réseau.

Exploiter et adapter le dossier d'ingénierie de desserte, en analysant le découpage des zones, le positionnement des points de mutualisation, de branchement et de terminaison ainsi que les plans d'affectation des fibres au regard du bilan optique visé, et en proposant les adaptations rendues nécessaires par les contraintes relevées sur le terrain, afin de garantir la desserte de l'ensemble des locaux à raccorder.

Construire le projet à l'aide des logiciels métiers, en appliquant les bonnes pratiques de conception de réseau relatives au dimensionnement des capacités, à la redondance et à la sécurité, afin de produire une architecture répondant aux exigences de capacité, de redondance, de sécurité et d'exploitabilité du projet.

Établir les données de récolement et documenter les ouvrages exécutés dans les systèmes d'information géographique et les bases patrimoniales du secteur, en respectant les formats et nomenclatures attendus par le donneur d'ordre, afin de garantir la traçabilité, l'exploitabilité et la conformité des livrables.

Définir les mesures de protection des données applicables au projet, en s'appuyant sur la réglementation relative au numérique et à la cybersécurité et en les adaptant aux risques propres à l'architecture retenue, afin d'assurer la conformité des traitements et la maîtrise des risques associés.

Préparer et suivre les demandes d'accès aux infrastructures d'accueil existantes, en constituant les dossiers auprès des gestionnaires concernés et en privilégiant le réemploi des infrastructures et la mutualisation du génie civil, afin de réduire les coûts, les délais et l'impact environnemental du déploiement.

Déterminer les méthodes de déploiement du réseau très haut débit (aérien, souterrain, subaquatique, micro-tranchée, tranchée ouverte, câblage horizontal...), en les confrontant aux contraintes de terrain et de coût, afin de répondre au besoin du projet.

Analyser les besoins et exigences du réseau en termes de capacité, de performance, de redondance, de fiabilité et de sécurité, en s'appuyant sur la maîtrise des équipements employés dans un réseau THD (transmission : fibre optique, Ethernet haut débit, multiplexage optique ; commutation : commutateurs Ethernet, LAN, WAN ; gestion et surveillance : NMS, QoS ; sécurité : IDS, IPS, IAM...), afin de déterminer les équipements appropriés et d'en argumenter le choix.

Spécialisation Réseau mobile

Proposer des solutions innovantes à partir de la veille réalisée sur le marché des télécommunications mobiles, en anticipant les évolutions technologiques et les besoins des utilisateurs finaux, afin de conseiller les décideurs sur les stratégies à adopter pour améliorer la qualité et l'efficacité des réseaux mobiles.

Définir et argumenter une architecture de réseau mobile, en s'appuyant sur la maîtrise des architectures (4G, 5G...) et des normes (GSM, UMTS, LTE, IMT 2020...) pour retenir la solution adaptée aux besoins de couverture et de capacité, et en tenant compte du cadre juridique des radiofréquences et des règles d'urbanisme spécifiques (autorisations, limites de hauteur, restrictions de localisation, zones protégées ou à risque...), afin de proposer une solution techniquement réalisable et conforme aux exigences en vigueur.

Produire ou contrôler les notes de calcul nécessaires à la conception des pylônes et des fondations, en intégrant les charges, les contraintes du site et le domaine de validité des logiciels utilisés, et en faisant valider les résultats lorsque la réglementation ou l'organisation de l'entreprise l'exige, afin de sécuriser les choix de structure et leur mise en œuvre.

Établir le dossier d'information obligatoire à destination des communes, en illustrant les concepts techniques par des supports visuels et des exemples concrets, afin de sensibiliser les parties prenantes à l'installation des équipements et à l'usage des radiofréquences.

Sélectionner les équipements actifs et passifs d'un site radio, en comparant les caractéristiques techniques, les conditions d'intégration, d'interopérabilité, de maintenance et de coût des solutions disponibles et en argumentant le choix au regard de l'architecture retenue et des exigences des sites multi-opérateurs, afin de garantir leur compatibilité et leur mise en œuvre conforme.

Réaliser ou exploiter les mesures de la chaîne antennaire (puissance, fréquence, polarisation, taux d'erreur, rapport signal sur bruit et sur interférences...) et établir le dossier de qualification d'équipement (DQE), en respectant les protocoles de test en vigueur, afin de garantir la qualité, la performance et la sécurité des installations du réseau mobile.

Préparer le chantier réseau mobile, en déterminant sa typologie à partir de l'analyse du dossier de conception et de la note de calcul et en définissant la méthode d'accès des équipes et de levage du matériel au regard des contraintes du site (hauteur des pylônes, configuration du terrain...), afin de garantir la faisabilité et la sécurité des interventions.

Organiser le raccordement du site en énergie et en transmission, en coordonnant les intervenants concernés et en vérifiant la conformité des installations réalisées aux prescriptions de l'opérateur, afin de garantir l'alimentation du site et l'écoulement du trafic.

Prévenir les risques spécifiques aux interventions sur sites radio, en définissant les périmètres de sécurité liés à l'exposition aux rayonnements électromagnétiques et les conditions de consignation des antennes, et en s'assurant des habilitations au travail en hauteur et des dispositifs de protection contre les chutes, afin de préserver la santé et la sécurité des intervenants.

Superviser le commissioning (mise en service du site) en lien avec le centre de supervision de l'opérateur, en s'assurant de la réalisation des tests, de l'exactitude des paramètres de configuration et du traitement des interférences jusqu'à l'atteinte des seuils définis, afin d'assurer la mise en service du site.

Spécialisation Solution smart city

Proposer des solutions innovantes à partir de la veille réalisée, en anticipant les évolutions technologiques et les besoins des utilisateurs finaux et en évaluant les apports et les limites de l'intelligence artificielle pour le projet, afin de conseiller les décideurs sur les stratégies à adopter et d'améliorer la qualité et l'efficacité du projet smart city.

Définir et argumenter une architecture smart city (IoT, vidéoprotection, IRVE...), en s'appuyant sur la maîtrise des technologies réseau (WPAN, WLAN, WWAN) et des protocoles de communication (Zigbee, Sigfox, LoRaWan, Wifi, Bluetooth, NFC...) et en tenant compte de la législation française et européenne ainsi que des règles d'urbanisme, afin de proposer une solution réalisable, interopérable et conforme aux besoins du client.

Vérifier l'accessibilité des équipements et des interfaces mis en œuvre, en contrôlant les conditions d'implantation des matériels de l'espace notamment les points de recharge, le mobilier urbain connecté et les dispositifs de guidage ou d'information et l'accessibilité des interfaces livrées, afin de garantir l'usage des services par les personnes en situation de handicap et de répondre aux obligations réglementaires.

Rédiger un dossier d'information à destination de la collectivité et des parties prenantes, en présentant les finalités du projet, les équipements implantés, les données traitées, les contraintes d'usage, d'accessibilité et de sécurité et en illustrant les concepts techniques par des supports visuels et des exemples concrets, afin de favoriser la compréhension et l'acceptabilité de la solution.

Définir les mesures de protection des données applicables au projet, en s'appuyant sur la réglementation relative au numérique et à la cybersécurité et en les adaptant aux risques propres à l'architecture retenue, afin d'assurer la conformité des traitements et la maîtrise des risques associés.

S'assurer de la prise en compte du cahier des charges, en maîtrisant la chaîne d'équipements constitutifs d'un réseau IoT (capteur/actionneur, antenne, passerelle, routeur, serveur, logiciel et application) ainsi que les configurations d'installation d'une IRVE (simple, double, murale, sur socle, encastrée...) et leurs étapes de mise en œuvre, afin de veiller à la conformité du projet et au respect des règles de mise en service.

Définir ou contrôler les caractéristiques techniques d'un système de captation, de détection ou de supervision correspondant à l'usage principal du projet, en utilisant les logiciels métiers pour modéliser les implantations et les champs de couverture et en comparant les technologies de captation, de transport, de visualisation et de stockage des images, afin d'évaluer les besoins matériels et de répondre au cahier des charges.

Sélectionner les solutions d'équipements smart city et smart building (gestion des déchets, de l'éclairage public, du stationnement urbain, des énergies, des espaces verts, de la qualité de l'air...), en les confrontant aux besoins exprimés par les collectivités, les promoteurs immobiliers, syndicats et bailleurs sociaux, afin de sélectionner une solution compatible avec les usages, les contraintes d'exploitation et les exigences de durabilité du projet.

Vérifier les conditions d'alimentation électrique des équipements déployés (raccordement au réseau, alimentation par le réseau de données, autonomie sur batterie, solaire), en contrôlant leur adéquation à la consommation et à l'autonomie attendues et en organisant le remplacement et la collecte des batteries, afin de garantir la disponibilité du service et de limiter l'impact environnemental de la solution.

Configurer ou faire adapter un prototype fonctionnel d'une solution IoT, en formalisant les fonctionnalités, les interfaces et les scénarios de test attendus, en réalisant les paramétrages relevant de son périmètre et en vérifiant les résultats, afin de valider la conformité fonctionnelle de la solution et d'en permettre la reprise par les équipes techniques.

Paramétrer les logiciels de supervision et former les utilisateurs, en collaborant avec les parties prenantes du projet, afin de répondre à ses spécificités et d'assurer une utilisation efficace des outils déployés.

Spécialisation Réseau de distribution électrique HTA/BT

Conduire une veille réglementaire et technologique sur les évolutions du secteur électrique (transition énergétique, autoconsommation, bornes de recharge IRVE, stockage), en exploitant des sources fiables, afin d'adapter les solutions proposées aux nouvelles exigences.

Définir ou adapter l'architecture d'un réseau électrique HTA/BT à partir des prescriptions du donneur d'ordre et des contraintes du site, en déterminant la topologie, le tracé, le positionnement des ouvrages et les interfaces avec le réseau existant, dans le respect des normes en vigueur (NF C 11-201, NF C 14-100) et des contraintes d'urbanisme,

environnementales et d'accessibilité, notamment celles applicables aux points de recharge IRVE destinés aux personnes en situation de handicap, afin de proposer une solution réalisable et conforme au domaine de responsabilité confié.

Réaliser ou contrôler le dimensionnement des composants du réseau électrique, en calculant les charges, les chutes de tension et les courants de court-circuit, en vérifiant la coordination et la sélectivité des protections et en faisant valider les calculs lorsque le cadre réglementaire ou contractuel l'exige, afin de justifier la fiabilité et la sécurité de la solution retenue.

Réaliser ou analyser un dossier de conception technique (plans d'implantation, schémas unifilaires, notes de calcul, CCTP, métrés), en mobilisant les logiciels de calcul électrique, de SIG et de DAO propres aux réseaux de distribution et en respectant les standards des gestionnaires de réseau, afin de préparer, documenter et suivre la réalisation du chantier.

Sélectionner et caractériser les équipements des réseaux HTA et BT, qu'ils soient actifs ou passifs (conducteurs, câbles, transformateurs, appareillages de protection et de coupure, équipements de comptage) ou destinés à la mesure, au contrôle et à la protection du réseau (relais de protection, télécommande...), en analysant leurs caractéristiques et domaines d'emploi, afin d'assurer leur adéquation aux contraintes du projet, à la sécurité et à la disponibilité attendue du réseau.

Déterminer les matériels et outillages spécifiques aux travaux sur réseaux électriques aéro-souterrains (engins de pose, outillage de raccordement, équipements de protection individuelle électriques), en tenant compte de la nature du chantier, afin d'identifier les moyens nécessaires à sa réalisation en sécurité.

Contrôler la conformité réglementaire et normative des ouvrages électriques, en vérifiant les dispositions constructives au regard des normes NF, des arrêtés techniques, des prescriptions ENEDIS et des syndicats d'énergie ainsi que du code du travail, en faisant corriger les écarts constatés, afin de sécuriser les ouvrages et les intervenants.

Sécuriser les chantiers sur des réseaux sous tension ou susceptibles d'être mis sous tension, en vérifiant l'adéquation des habilitations et des rôles attribués, en préparant et en coordonnant avec l'exploitant les procédures de mise hors tension, de consignation, de déconsignation et de remise en exploitation, dans la limite des attributions confiées, afin de prévenir les risques électriques.

Coordonner les interfaces techniques et administratives avec les acteurs du secteur électrique (ENEDIS, syndicats d'énergie, collectivités, bureaux d'études, sous-traitants, clients), en situant chaque intervenant dans la chaîne du système électrique français (production, transport, distribution) et en identifiant ses rôles et responsabilités, afin d'assurer le bon déroulement du chantier.

Préparer et analyser les documents d'exécution fournis par les donneurs d'ordre (cahiers des charges techniques, plans de conception, CCTP, bordereaux de prix), en vérifiant leur cohérence et en renseignant les portails et plateformes collaboratives des donneurs d'ordre (ENEDIS, syndicats d'énergie), afin d'assurer la conformité des travaux, la traçabilité des échanges et la maîtrise des coûts.

Coordonner la réception et la mise en service des ouvrages électriques, en vérifiant la complétude des contrôles et essais, en traitant les réserves et en organisant avec le gestionnaire de réseau les opérations de consignation, de déconsignation et de mise sous tension réalisées par les personnes autorisées, afin de garantir la conformité, la traçabilité et la sécurité de l'installation livrée.

Blocs de compétences

RNCP42831BC01 — Étudier, chiffrer et piloter une affaire de travaux réseaux

LISTE DE COMPÉTENCES

Analyser les contraintes et les risques de l'affaire, en exploitant le dossier de consultation et les constats de la visite préalable, en caractérisant les risques techniques, humains, financiers et réglementaires et en définissant les mesures de prévention et de traitement correspondantes, afin de sécuriser les choix techniques, le chiffrage et les conditions de réalisation.

Élaborer et gérer le budget de l'affaire, en réalisant des projections intégrant l'ensemble des paramètres de la prestation (ressources humaines, matériaux, frais généraux, risques, taxes, marges) et en recherchant des alternatives ou des accords plus favorables sans compromettre la qualité, afin d'en estimer et d'en maîtriser le coût.

Présenter et argumenter auprès du client/commanditaire la solution technique retenue et l'offre commerciale et budgétaire qui en découle, en justifiant les choix opérés au regard du cahier des charges et des contraintes relevées, en adaptant son discours à son interlocuteur, en hiérarchisant les points différenciants et en anticipant les objections,

afin de le convaincre du bien-fondé de la solution et de l'engager dans le processus de commande.

Contribuer à la constitution des équipes d'intervention, en traduisant les exigences techniques et le volume des travaux en effectifs et qualifications, en arbitrant entre ressources internes et externes et en participant, avec le service des ressources humaines, à la sélection des candidats sur la base de critères objectifs et non discriminatoires facilitant l'accès à l'emploi des candidats en situation de handicap, afin de mobiliser les profils nécessaires à la réalisation de l'affaire.

Contrôler les habilitations et autorisations des intervenants (habilitations électriques, AIPR, CACES, autorisations de conduite...), en vérifiant leur validité au regard des activités du chantier et en signalant tout manquement ou échéance à renouveler, afin de s'assurer que seuls des personnels disposant des habilitations et autorisations requises interviennent sur les ouvrages.

Organiser le travail des équipes, en établissant un planning intégrant les compétences requises, les interfaces entre intervenants et les contraintes de délai, de qualité, de sécurité et d'environnement, et en contribuant, avec les acteurs compétents, à la mise en œuvre des adaptations de poste nécessaires aux salariés en situation de handicap, afin d'assurer la continuité et la conformité des interventions.

Suivre et ajuster la planification, en fonction des ressources allouées et des besoins techniques et en mobilisant les techniques de gestion d'affaires, afin de respecter les engagements pris lors de la réponse à la consultation.

Piloter l'avancement de l'affaire, en analysant les indicateurs budgétaires et techniques pour en extraire des tableaux de bord et en formalisant des comptes rendus mettant en exergue les écarts et des axes d'amélioration, afin de repérer les difficultés et de déterminer les actions correctrices, à destination du commanditaire et de la direction.

Coordonner et animer les équipes internes et/ou externes, en adoptant un positionnement et un mode de leadership adaptés et en réglant les éventuels conflits, afin de maintenir la qualité de leur implication et d'optimiser le déroulement de l'affaire.

Animer les réunions jalonnant la réalisation de l'affaire, en mobilisant des techniques adaptées à leur format et favorisant l'implication des participants, afin de suivre le bon déroulement des travaux et d'identifier les ajustements à apporter au regard des aléas.

Développer les compétences des membres de l'équipe, en identifiant les écarts entre les compétences détenues et celles requises par les travaux à réaliser, en organisant les situations d'apprentissage et l'accompagnement sur le terrain et en formulant les besoins de formation et d'habilitation auprès des interlocuteurs concernés, afin de sécuriser la réalisation des travaux et de soutenir l'évolution professionnelle des intervenants.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Étude et pilotage d'une affaire réseaux - Modalité : étude de cas individuelle, production écrite et soutenance orale

Mise en situation managériale - Modalité : mise en situation reconstituée individuelle, production écrite et orale

RNCP42831BC02 — Préparer, superviser et réceptionner des travaux de réseaux

LISTE DE COMPÉTENCES

Intégrer les contraintes techniques et environnementales tout au long de la réalisation du chantier (nature des sols, présence d'eau, réseaux existants, protection des riverains, gestion des déblais et des déchets), en s'appuyant sur les fondamentaux du génie civil relatifs au terrassement, aux tranchées et au remblaiement, afin de contribuer à la sécurité du chantier et à la durabilité de l'ouvrage.

Élaborer le plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS), en analysant les risques propres au chantier et à la co-activité et en définissant les mesures de prévention et les modes opératoires correspondants, conformément à la réglementation en vigueur, afin de garantir la sécurité des équipes tout au long du chantier.

Effectuer les demandes d'autorisation administratives et réglementaires auprès des autorités compétentes (déclaration de travaux et DICT, permission de voirie, arrêté de circulation, occupation du domaine public), en constituant les dossiers requis et en anticipant les délais d'instruction, afin de permettre le déroulement du chantier dans le respect du planning.

Passer la commande des matériels et matériaux auprès du fournisseur ou du magasinier, en vérifiant la conformité des références retenues aux prescriptions du cahier des charges et en intégrant les contraintes budgétaires et les délais de livraison, afin d'assurer leur mise à disposition au moment voulu.

Superviser la réalisation du chantier, en définissant les points de contrôle, en vérifiant la conformité des ouvrages aux plans, aux prescriptions techniques, aux exigences réglementaires et environnementales et en faisant traiter les écarts constatés, afin de garantir la qualité de l'ouvrage et le respect des engagements de l'affaire.

Faire appliquer les règles de sécurité pendant l'exécution des travaux, en contrôlant les conditions d'intervention et les protections mises en place, en traitant les situations dangereuses et en engageant les mesures conservatoires nécessaires, afin de préserver la santé et la sécurité des intervenants et des tiers.

Analyser les relevés issus des appareils de mesure et des essais réalisés (continuité, isolement, compactage, mesures de performance...), en les confrontant aux valeurs attendues et aux tolérances admises, afin de valider l'installation ou d'engager les mesures correctives dans le respect du cahier des charges.

Communiquer auprès des parties prenantes du chantier (équipes et sous-traitants, client, riverains, collectivités et concessionnaires), en identifiant les informations à transmettre, en adaptant leur niveau de détail à chaque interlocuteur et en retenant les modalités de diffusion appropriées, afin d'assurer la circulation de l'information tout au long de la réalisation.

Constituer le dossier des ouvrages exécutés et de recette, en collectant les plans de récolement, procès-verbaux d'essais, attestations de conformité et pièces contractuelles, en contrôlant leur exactitude, leur cohérence et leur exhaustivité et en faisant compléter les éléments manquants, afin de permettre la réception, la traçabilité et l'exploitation de l'ouvrage.

Diagnostiquer la typologie d'un sinistre ou d'une non-conformité, en s'appuyant sur les données des appareils de mesure et l'observation du terrain et des installations, afin d'en évaluer les conséquences matérielles et humaines et de définir les suites à donner.

Conduire le retour d'expérience de l'affaire, en analysant les écarts entre le prévu et le réalisé sur les plans technique, économique, organisationnel et sécurité, en identifiant avec les intervenants les causes récurrentes et les pratiques ayant produit les meilleurs résultats, et en formalisant les enseignements sous une forme réutilisable, afin d'améliorer la préparation et la conduite des affaires suivantes.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Préparation, supervision et réception d'un chantier réseaux - Modalité : étude de cas individuelle, production écrite et entretien technique

RNCP42831BC03 — Concevoir et piloter le déploiement d'un réseau télécom très haut débit (option)

LISTE DE COMPÉTENCES

Anticiper les évolutions du marché et adapter l'architecture du réseau, en s'appuyant sur la veille technologique réalisée, afin de garantir la pérennité et la performance du réseau télécom très haut débit.

Définir et argumenter une architecture de réseau télécom très haut débit, en confrontant les besoins de couverture, de capacité et de services aux normes d'interopérabilité, aux prescriptions du donneur d'ordre et aux contraintes d'urbanisme et d'occupation du domaine public, afin de proposer une solution techniquement réalisable, conforme et adaptée au projet.

Sélectionner et argumenter la solution la plus adaptée au projet, en s'appuyant sur la maîtrise des technologies THD, des normes et protocoles de communication (Ethernet sur fibre optique, DWDM, CWDM, TCP/IP, DSL, SIP...) et des topologies de réseau (étoile, maillage, point-à-point...), et en confrontant leurs performances et limites aux exigences du projet (bande passante, couverture géographique, services à fournir...), afin de garantir une mise en place efficace du réseau.

Exploiter et adapter le dossier d'ingénierie de desserte, en analysant le découpage des zones, le positionnement des points de mutualisation, de branchement et de terminaison ainsi que les plans d'affectation des fibres au regard du bilan optique visé, et en proposant les adaptations rendues nécessaires par les contraintes relevées sur le terrain, afin de garantir la desserte de l'ensemble des locaux à raccorder.

Construire le projet à l'aide des logiciels métiers, en appliquant les bonnes pratiques de conception de réseau relatives au dimensionnement des capacités, à la redondance et à la sécurité, afin de produire une architecture répondant aux exigences de capacité, de redondance, de sécurité et d'exploitabilité du projet.

Établir les données de récolement et documenter les ouvrages exécutés dans les systèmes d'information géographique et les bases patrimoniales du secteur, en respectant les formats et nomenclatures attendus par le donneur d'ordre, afin de garantir la traçabilité, l'exploitabilité et la conformité des livrables.

Définir les mesures de protection des données applicables au projet, en s'appuyant sur la réglementation relative au numérique et à la cybersécurité et en les adaptant aux risques propres à l'architecture retenue, afin d'assurer la conformité des traitements et la maîtrise des risques associés.

Préparer et suivre les demandes d'accès aux infrastructures d'accueil existantes, en constituant les dossiers auprès des gestionnaires concernés et en privilégiant le réemploi des infrastructures et la mutualisation du génie civil, afin de réduire les coûts, les délais et l'impact environnemental du déploiement.

Déterminer les méthodes de déploiement du réseau très haut débit (aérien, souterrain, subaquatique, micro-tranchée, tranchée ouverte, câblage horizontal...), en les confrontant aux contraintes de terrain et de coût, afin de répondre au besoin du projet.

Analyser les besoins et exigences du réseau en termes de capacité, de performance, de redondance, de fiabilité et

de sécurité, en s'appuyant sur la maîtrise des équipements employés dans un réseau THD (transmission : fibre optique, Ethernet haut débit, multiplexage optique ; commutation : commutateurs Ethernet, LAN, WAN ; gestion et surveillance : NMS, QoS ; sécurité : IDS, IPS, IAM...), afin de déterminer les équipements appropriés et d'en argumenter le choix.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Conception de l'architecture d'un réseau télécom très haut débit - Modalité : étude de cas individuelle, production écrite avec accès informatique

Détermination des équipements à mettre en œuvre - Modalité : étude de cas individuelle, production écrite avec mise en pratique

RNCP42831BC04 — Concevoir et piloter le déploiement d'un réseau mobile (option)

LISTE DE COMPÉTENCES

Proposer des solutions innovantes à partir de la veille réalisée sur le marché des télécommunications mobiles, en anticipant les évolutions technologiques et les besoins des utilisateurs finaux, afin de conseiller les décideurs sur les stratégies à adopter pour améliorer la qualité et l'efficacité des réseaux mobiles.

Définir et argumenter une architecture de réseau mobile, en s'appuyant sur la maîtrise des architectures (4G, 5G...) et des normes (GSM, UMTS, LTE, IMT 2020...) pour retenir la solution adaptée aux besoins de couverture et de capacité, et en tenant compte du cadre juridique des radiofréquences et des règles d'urbanisme spécifiques (autorisations, limites de hauteur, restrictions de localisation, zones protégées ou à risque...), afin de proposer une solution techniquement réalisable et conforme aux exigences en vigueur.

Produire ou contrôler les notes de calcul nécessaires à la conception des pylônes et des fondations, en intégrant les charges, les contraintes du site et le domaine de validité des logiciels utilisés, et en faisant valider les résultats lorsque la réglementation ou l'organisation de l'entreprise l'exige, afin de sécuriser les choix de structure et leur mise en œuvre.

Établir le dossier d'information obligatoire à destination des communes, en illustrant les concepts techniques par des supports visuels et des exemples concrets, afin de sensibiliser les parties prenantes à l'installation des équipements et à l'usage des radiofréquences.

Sélectionner les équipements actifs et passifs d'un site radio, en comparant les caractéristiques techniques, les conditions d'intégration, d'interopérabilité, de maintenance et de coût des solutions disponibles et en argumentant le choix au regard de l'architecture retenue et des exigences des sites multi-opérateurs, afin de garantir leur compatibilité et leur mise en œuvre conforme.

Réaliser ou exploiter les mesures de la chaîne antennaire (puissance, fréquence, polarisation, taux d'erreur, rapport signal sur bruit et sur interférences...) et établir le dossier de qualification d'équipement (DQE), en respectant les protocoles de test en vigueur, afin de garantir la qualité, la performance et la sécurité des installations du réseau mobile.

Préparer le chantier réseau mobile, en déterminant sa typologie à partir de l'analyse du dossier de conception et de la note de calcul et en définissant la méthode d'accès des équipes et de levage du matériel au regard des contraintes du site (hauteur des pylônes, configuration du terrain...), afin de garantir la faisabilité et la sécurité des interventions.

Organiser le raccordement du site en énergie et en transmission, en coordonnant les intervenants concernés et en vérifiant la conformité des installations réalisées aux prescriptions de l'opérateur, afin de garantir l'alimentation du site et l'écoulement du trafic.

Prévenir les risques spécifiques aux interventions sur sites radio, en définissant les périmètres de sécurité liés à l'exposition aux rayonnements électromagnétiques et les conditions de consignation des antennes, et en s'assurant des habilitations au travail en hauteur et des dispositifs de protection contre les chutes, afin de préserver la santé et la sécurité des intervenants.

Superviser le commissioning (mise en service du site) en lien avec le centre de supervision de l'opérateur, en s'assurant de la réalisation des tests, de l'exactitude des paramètres de configuration et du traitement des interférences jusqu'à l'atteinte des seuils définis, afin d'assurer la mise en service du site.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Conception d'une architecture de réseau mobile - Modalité : étude de cas individuelle, production écrite avec accès informatique

Détermination des équipements à mettre en œuvre dans le respect d'une architecture réseau mobile - Modalité : étude de cas individuelle, production écrite avec mise en pratique

RNCP42831BC05 — Concevoir et piloter le déploiement d'une solution smart city (option)

LISTE DE COMPÉTENCES

Proposer des solutions innovantes à partir de la veille réalisée, en anticipant les évolutions technologiques et les besoins des utilisateurs finaux et en évaluant les apports et les limites de l'intelligence artificielle pour le projet, afin de conseiller les décideurs sur les stratégies à adopter et d'améliorer la qualité et l'efficacité du projet smart city.

Définir et argumenter une architecture smart city (IoT, vidéoprotection, IRVE...), en s'appuyant sur la maîtrise des technologies réseau (WPAN, WLAN, WWAN) et des protocoles de communication (Zigbee, Sigfox, LoRaWan, Wifi, Bluetooth, NFC...) et en tenant compte de la législation française et européenne ainsi que des règles d'urbanisme, afin de proposer une solution réalisable, interopérable et conforme aux besoins du client.

Vérifier l'accessibilité des équipements et des interfaces mis en œuvre, en contrôlant les conditions d'implantation des matériels de l'espace notamment les points de recharge, le mobilier urbain connecté et les dispositifs de guidage ou d'information et l'accessibilité des interfaces livrées, afin de garantir l'usage des services par les personnes en situation de handicap et de répondre aux obligations réglementaires.

Rédiger un dossier d'information à destination de la collectivité et des parties prenantes, en présentant les finalités du projet, les équipements implantés, les données traitées, les contraintes d'usage, d'accessibilité et de sécurité et en illustrant les concepts techniques par des supports visuels et des exemples concrets, afin de favoriser la compréhension et l'acceptabilité de la solution.

Définir les mesures de protection des données applicables au projet, en s'appuyant sur la réglementation relative au numérique et à la cybersécurité et en les adaptant aux risques propres à l'architecture retenue, afin d'assurer la conformité des traitements et la maîtrise des risques associés.

S'assurer de la prise en compte du cahier des charges, en maîtrisant la chaîne d'équipements constitutifs d'un réseau IoT (capteur/actionneur, antenne, passerelle, routeur, serveur, logiciel et application) ainsi que les configurations d'installation d'une IRVE (simple, double, murale, sur socle, encastrée...) et leurs étapes de mise en œuvre, afin de veiller à la conformité du projet et au respect des règles de mise en service.

Définir ou contrôler les caractéristiques techniques d'un système de captation, de détection ou de supervision correspondant à l'usage principal du projet, en utilisant les logiciels métiers pour modéliser les implantations et les champs de couverture et en comparant les technologies de captation, de transport, de visualisation et de stockage des images, afin d'évaluer les besoins matériels et de répondre au cahier des charges.

Sélectionner les solutions d'équipements smart city et smart building (gestion des déchets, de l'éclairage public, du stationnement urbain, des énergies, des espaces verts, de la qualité de l'air...), en les confrontant aux besoins exprimés par les collectivités, les promoteurs immobiliers, syndicats et bailleurs sociaux, afin de sélectionner une solution compatible avec les usages, les contraintes d'exploitation et les exigences de durabilité du projet.

Vérifier les conditions d'alimentation électrique des équipements déployés (raccordement au réseau, alimentation par le réseau de données, autonomie sur batterie, solaire), en contrôlant leur adéquation à la consommation et à l'autonomie attendues et en organisant le remplacement et la collecte des batteries, afin de garantir la disponibilité du service et de limiter l'impact environnemental de la solution.

Configurer ou faire adapter un prototype fonctionnel d'une solution IoT, en formalisant les fonctionnalités, les interfaces et les scénarios de test attendus, en réalisant les paramétrages relevant de son périmètre et en vérifiant les résultats, afin de valider la conformité fonctionnelle de la solution et d'en permettre la reprise par les équipes techniques.

Paramétrer les logiciels de supervision et former les utilisateurs, en collaborant avec les parties prenantes du projet, afin de répondre à ses spécificités et d'assurer une utilisation efficace des outils déployés.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Conception de l'architecture d'un projet smart city - Modalité : étude de cas individuelle, production écrite avec accès informatique

Détermination et validation des équipements d'une solution smart city - Modalité : étude de cas individuelle, production écrite avec mise en pratique

RNCP42831BC06 — Concevoir et piloter le déploiement d'un réseau de distribution électrique HTA/BT (option)

LISTE DE COMPÉTENCES

Conduire une veille réglementaire et technologique sur les évolutions du secteur électrique (transition énergétique, autoconsommation, bornes de recharge IRVE, stockage), en exploitant des sources fiables, afin d'adapter les solutions proposées aux nouvelles exigences.

Définir ou adapter l'architecture d'un réseau électrique HTA/BT à partir des prescriptions du donneur d'ordre et des contraintes du site, en déterminant la topologie, le tracé, le positionnement des ouvrages et les interfaces avec le réseau existant, dans le respect des normes en vigueur (NF C 11-201, NF C 14-100) et des contraintes d'urbanisme, environnementales et d'accessibilité, notamment celles applicables aux points de recharge IRVE destinés aux personnes en situation de handicap, afin de proposer une solution réalisable et conforme au domaine de responsabilité confié.

Réaliser ou contrôler le dimensionnement des composants du réseau électrique, en calculant les charges, les chutes de tension et les courants de court-circuit, en vérifiant la coordination et la sélectivité des protections et en faisant valider les calculs lorsque le cadre réglementaire ou contractuel l'exige, afin de justifier la fiabilité et la sécurité de la solution retenue.

Réaliser ou analyser un dossier de conception technique (plans d'implantation, schémas unifilaires, notes de calcul, CCTP, métrés), en mobilisant les logiciels de calcul électrique, de SIG et de DAO propres aux réseaux de distribution et en respectant les standards des gestionnaires de réseau, afin de préparer, documenter et suivre la réalisation du chantier.

Sélectionner et caractériser les équipements des réseaux HTA et BT, qu'ils soient actifs ou passifs (conducteurs, câbles, transformateurs, appareillages de protection et de coupure, équipements de comptage) ou destinés à la mesure, au contrôle et à la protection du réseau (relais de protection, télécommande...), en analysant leurs caractéristiques et domaines d'emploi, afin d'assurer leur adéquation aux contraintes du projet, à la sécurité et à la disponibilité attendue du réseau.

Déterminer les matériels et outillages spécifiques aux travaux sur réseaux électriques aéro-souterrains (engins de pose, outillage de raccordement, équipements de protection individuelle électriques), en tenant compte de la nature du chantier, afin d'identifier les moyens nécessaires à sa réalisation en sécurité.

Contrôler la conformité réglementaire et normative des ouvrages électriques, en vérifiant les dispositions constructives au regard des normes NF, des arrêtés techniques, des prescriptions ENEDIS et des syndicats d'énergie ainsi que du code du travail, en faisant corriger les écarts constatés, afin de sécuriser les ouvrages et les intervenants.

Sécuriser les chantiers sur des réseaux sous tension ou susceptibles d'être mis sous tension, en vérifiant l'adéquation des habilitations et des rôles attribués, en préparant et en coordonnant avec l'exploitant les procédures de mise hors tension, de consignation, de déconsignation et de remise en exploitation, dans la limite des attributions confiées, afin de prévenir les risques électriques.

Coordonner les interfaces techniques et administratives avec les acteurs du secteur électrique (ENEDIS, syndicats d'énergie, collectivités, bureaux d'études, sous-traitants, clients), en situant chaque intervenant dans la chaîne du système électrique français (production, transport, distribution) et en identifiant ses rôles et responsabilités, afin d'assurer le bon déroulement du chantier.

Préparer et analyser les documents d'exécution fournis par les donneurs d'ordre (cahiers des charges techniques, plans de conception, CCTP, bordereaux de prix), en vérifiant leur cohérence et en renseignant les portails et plateformes collaboratives des donneurs d'ordre (ENEDIS, syndicats d'énergie), afin d'assurer la conformité des travaux, la traçabilité des échanges et la maîtrise des coûts.

Coordonner la réception et la mise en service des ouvrages électriques, en vérifiant la complétude des contrôles et essais, en traitant les réserves et en organisant avec le gestionnaire de réseau les opérations de consignation, de déconsignation et de mise sous tension réalisées par les personnes autorisées, afin de garantir la conformité, la traçabilité et la sécurité de l'installation livrée.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Conception et dimensionnement de l'architecture d'un réseau électrique HTA/BT - Modalité : étude de cas individuelle, production écrite avec accès informatique

Détermination des équipements et sécurisation de la mise en œuvre d'un chantier réseau électrique - Modalité : étude de cas individuelle, production écrite avec mise en pratique et entretien technique

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les emplois visés par cette certification professionnelle recouvrent 2 catégories d'entreprises : la filière des infrastructures numériques (entreprises de déploiement et de travaux d'infrastructures télécoms, opérateurs d'infrastructures, opérateurs de réseau mobile, fournisseurs d'accès, sociétés de génie civil spécialisées, bureaux

d'études et structures de mutualisation portant les réseaux d'initiative publique) et la filière des réseaux électriques (entreprises de travaux de réseaux aéro-souterrains, entreprises de génie électrique et d'éclairage public, bureaux d'études, prestataires des gestionnaires de réseau et opérateurs d'infrastructures de recharge).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Responsable de travaux réseaux
Responsable de programme réseaux télécom
Chef de travaux
Chef de travaux télécom
Responsable de travaux BTP
Chargé d'affaires
Responsable d'affaires
Chargé d'affaires réseaux électriques
Chargé d'affaires HTA/BT
Chargé d'affaires éclairage public
Conducteur de travaux
Conducteur de travaux génie civil
Chargé de planification ou d'opération réseaux
Chef de projet

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le métier ne constitue pas une profession réglementée au sens d'une autorisation d'exercice. Son exercice effectif est toutefois subordonné à la détention d'un ensemble d'habilitations, d'autorisations et d'attestations dont l'absence rend le titulaire inopérant sur chantier. Le référentiel intègre cette contrainte à deux niveaux : le contrôle, par le chargé d'affaires, de la validité des habilitations de ses équipes, qui fait l'objet d'une compétence du tronc commun ; et la détention par le candidat lui-même des titres nécessaires à son intervention.

Selon les activités qui lui sont confiées et les caractéristiques des chantiers sur lesquels il intervient, le professionnel est amené à détenir tout ou partie des éléments suivants.

La conduite de véhicules

Le permis de conduire B, qui permet le déplacement sur les différents chantiers. Le permis BE, ou la mention 96, constitue un atout pour la conduite avec une remorque ou une semi-remorque.

La conduite d'engins de chantier

Un CACES ou une autorisation de conduite de plate-forme élévatrice mobile de personnel, au titre de la recommandation R486, catégories 1B et 3B : élévation multidirectionnelle avec déplacement uniquement en position de transport pour la première, élévation multidirectionnelle avec déplacement en position de travail commandé depuis le panier pour la seconde. (Utilisation des engins de chantier : article R. 4323-56 du code du travail, qui a remplacé l'article R. 233-13-19 lors de la recodification de 2008 ; recommandation R486 de la Caisse nationale de l'assurance maladie.)

Les risques électriques

L'habilitation électrique B0, BE mesurage, BS ou H0V selon la norme NF C 18-510, relative aux opérations sur les ouvrages et installations électriques et dans un environnement électrique, publiée par l'Union technique de l'électricité en janvier 2012. (Les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage ne peuvent être effectuées que par des travailleurs habilités : articles R. 4544-9 et R. 4544-10 du code du travail.)

Les risques environnementaux du chantier

L'attestation de formation amiante sous-section 4, opérateur de chantier, selon l'arrêté du 23 février 2012. (Activités et interventions sur des matériaux ou appareils susceptibles de libérer des fibres d'amiante : article R. 4412-139 du code du travail.)

L'autorisation d'intervention à proximité des réseaux. Depuis le 1er janvier 2018, la réglementation prévoit une obligation de vérification des compétences des intervenants à proximité des réseaux, notamment pour les maîtres d'ouvrage publics de travaux ainsi que pour leurs appuis en maîtrise d'œuvre. (Arrêté du 15 février 2012 relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution ; arrêté du 22 décembre 2015 relatif au contrôle des compétences des personnes intervenant dans les travaux à proximité des réseaux ; arrêté du 27 décembre 2016 portant approbation des prescriptions techniques prévues à l'article R. 554-29 du code de l'environnement ; article R. 554-31 du code de l'environnement.)

Les risques d'accidents et la protection des personnes

Le certificat de sauveteur secouriste du travail ou de prévention et secours civiques de niveau 1, permettant

d'intervenir efficacement face à une situation d'accident. (Personne formée aux premiers secours : article R. 4224-15 du code du travail.)

L'attestation de formation « sécurité chantier et risques routiers », qui recouvre la maîtrise de la réglementation et des obligations liées à la coordination en matière de sécurité et de protection de la santé sur les chantiers de bâtiment et de génie civil, ainsi que l'identification, l'évaluation et la maîtrise des risques du chantier. (Articles L. 4532-1 et suivants du code du travail.)

L'attestation de formation « équipements de protection individuelle », qui recouvre l'identification des risques, l'adaptation de l'équipement au risque identifié, la lecture du marquage réglementaire et normatif et la gestion des formations et vérifications périodiques obligatoires.

L'attestation « travaux en hauteur », attestant de la capacité à réaliser des interventions en hauteur sur les sites nécessitant le recours aux équipements de protection individuelle contre les risques de chute. (Les travailleurs doivent recevoir une formation adéquate au port du harnais, renouvelée aussi souvent qu'il est nécessaire : article R. 4323-104 du code du travail et décret n° 2004-924 du 1er septembre 2004 relatif à l'utilisation des équipements de travail mis à disposition pour des travaux temporaires en hauteur.)

Les exigences propres à la spécialisation « réseaux électriques »

L'exercice sur les réseaux publics de distribution appelle, en complément des éléments ci-dessus, les exigences suivantes.

Un niveau d'habilitation électrique adapté aux opérations conduites, qu'il s'agisse de la fonction de chargé de chantier, de la réalisation de consignations ou de travaux au voisinage de la haute tension. (Norme NF C 18-510 ; articles R. 4544-9 à R. 4544-11 du code du travail.)

Le respect, dans la conception des ouvrages, des normes NF C 11-201 relative aux réseaux de distribution publique d'énergie électrique et NF C 14-100 relative aux installations de branchement à basse tension, ainsi que des prescriptions techniques du gestionnaire du réseau de distribution et des autorités organisatrices de la distribution d'électricité.

Pour les infrastructures de recharge, la qualification requise des intervenants au-delà d'un seuil de puissance, ainsi que la prise en compte de l'accessibilité des points de recharge aux personnes en situation de handicap.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 573 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en communication et information (41 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	B2X35 — Ouvriers en montage réseaux électriques et télécoms · tension 5/5 (Très élevée) B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP · tension 5/5 (Très élevée) B6X74 — Conducteurs de travaux et chefs de chantier non cadres · tension 5/5 (Très élevée) B7X92 — Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres) · tension 5/5 (Très élevée) M1X81 — Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique · tension 4/5 (Élevée) M2X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique et télécom · tension 5/5 (Très élevée) R2X80 — Attachés commerciaux · tension 4/5 (Élevée) R4X91 — Technico-commerciaux · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	76 326

Jugés difficiles à recruter	51 %
Emplois saisonniers	2 %
Familles professionnelles (FAP)	B2X35 — Ouvriers en montage réseaux électriques et télécoms B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP B6X74 — Conducteurs de travaux et chefs de chantier non cadres B7X92 — Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres) M1X81 — Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique M2X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique et télécom R2X80 — Attachés commerciaux R4X91 — Technico-commerciaux

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Niveau 5 en génie civil, électrotechnique, réseau télécoms, réseau très haut débit

Ou 2 ans d'expérience professionnelle dans les secteurs suivants : génie civil, électrotechnique, réseau télécoms, réseau très haut débit

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

1 président du jury (personnalité qualifiée du monde économique)

2 professionnels qualifiés du secteur d'activité

1 représentant du certificateur ou de l'établissement concerné

Base légale

Date de décision	30/09/2026
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	30/09/2031
Date de dernière délivrance possible	30/09/2035

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2025	16	0	56 %	57 %
2024	14	0	67 %	62 %
2023	4	0	100 %	50 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP38128

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP38128

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.formationcantal.fr/fibre-reseaux>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/42831/>